



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 71/23 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT – REQUALIFICATION DU PARC DES ADRECHS – MARCHÉ 2023-03 – LOT 3 : SERRURERIE – SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique
- Considérant que la commune de la Roque d'Anthéron souhaite requalifier le parc des Adrechs, situé en entrée de ville, en un parc intergénérationnel ; il est nécessaire de passer des marchés de travaux.

APPROUVE l'attribution du marché de travaux d'aménagement et de requalification du parc des Adrechs – Lot n°3 : Serrurerie, à la société SAS SFM DU LUBÉRON représentée par Monsieur KROB Nicolas, en qualité de gérant dont le siège est situé 843 chemin du Reydet – 84800 ISLE SUR SORGUE

DIT que la commune règlera la somme de 59 851.82.00 € HT soit un montant TTC de 71 822.18 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 31 juillet 2023



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 08 AOUT 2023
Et de la publication ou notification le ...

08 AOUT 2023